Image not found or type unknown

Conditions suspensives du compromis de vente

Par **nichab**, le **28/01/2015** à **17:07**

Bonjour

Est t'il légal que la condition suspensive liée à l'obtention d'un prêt dans un compromis de vente mentionne expressément le nom d'une banque chez laquelle les démarches de demande de prêt doivent être réalisées?
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés